Communication sur la rentrée scolaire

Mme l'Adjointe TETU, Rapporteur : Monsieur le Maire, Chers Collègues, la rentrée s'est déroulée à Besançon dans de bonnes conditions. C'est le résultat d'un long travail en amont, dont je vais commenter certains aspects. Les documents que vous avez devant vous vont servir de support à mes propos, ils les illustreront concrètement avec des chiffres et des tableaux.

La carte scolaire est la première étape importante pour la préparation d'une rentrée. Nous devons bien sûr déplorer certaines fermetures. Le nombre d'élèves continuant à baisser, il a fallu se résigner à accepter une diminution du nombre de classes sur certains sites. Les constats de rentrée : - 532 enfants, confirment les prévisions et les effectifs par classe paraissent en moyenne raisonnables malgré ces fermetures.

La situation des écoles dites en zones sensibles avait été examinée avec un maximum de mansuétude et maintenant le bassin du Collège Diderot est placé en Réseau d'Education Prioritaire (REP) (ex-Zone d'Education Prioritaire (ZEP)). Ainsi les 4 écoles élémentaires et les 9 maternelles qui en dépendent bénéficieront de moyens supplémentaires. La Ville accompagne le dispositif dans les compétences qui sont les siennes et elle va en particulier participer à l'installation du réseau d'aide. Plusieurs propositions de mise à disposition de locaux sont à l'étude et nous espérons rapidement trouver une solution.

Pour les ouvertures, car il y en a cependant, nous avons pu répondre à la demande. L'extension de l'Ecole Dürer s'est faite au cours des vacances et des locaux neufs et fonctionnels accueillent la nouvelle classe élémentaire. Les travaux dont le coût s'élèvera à 2,2 MF ont commencé à l'Ecole Boichard. Deux classes fonctionneront dans le nouveau bâtiment à la rentrée de janvier. La Ville a répondu cette année encore à une augmentation du nombre d'élèves sur ce quartier. Les Tilleroyes se développent toujours et il faut prévoir, je pense dès à présent, la rentrée prochaine. C'est pourquoi nous conserverons sur le site le préfabriqué installé en 1997. Nous avons appris, lors du réajustement de rentrée, qu'une seconde classe pour les enfants du voyage ouvrait à l'Ecole Jules Ferry de Rosemont. Elle accueille de jeunes enfants d'âge maternel qui vont prendre le chemin de l'école. Cette ouverture est le résultat d'un travail de contact et de persuasion réalisé auprès des parents par une aide éducatrice rattachée à ce groupe scolaire. Le Service Enseignement accompagne bien sûr cette mesure au caractère social évident : locaux, mobilier, personnel de service, dotations d'ouverture ; ces besoins seront satisfaits car les enfants doivent être bien accueillis.

Le souci de donner à tous les enfants bisontins de bonnes conditions de travail et d'encadrement est permanent au sein de la délégation enseignement. Si nous n'avions pas encore à persuader certaines personnes de la nécessité d'être cohérents, donc rigoureux dans la gestion des dérogations, tout semblerait plus facile. La répartition harmonieuse de tous les types de population scolaire sur nos différents sites est un enjeu de bonne cohésion sociale. L'école en est un des piliers, c'est vraiment ma conviction. J'avais eu l'occasion d'exprimer ici même quelques soucis, quelques attentes, il me semble avoir été entendue. Les tranches annuelles ont été augmentées, ce qui a permis de réaliser en plus des travaux traditionnels, des opérations de restructuration lourdes. L'Ecole Fanart en est un exemple, celle de Fontaine-Ecu un autre avec un aspect plus spécifique encore. Grâce à un long travail de concertation avec tous les partenaires de l'école, nous avons pu orienter les enfants scolarisés en maternelle à Chaillot dans un préfabriqué assez vétuste vers une école en dur. Le groupe scolaire Fontaine-Ecu a ainsi bénéficié de nouveaux aménagements importants qui permettent un bon accueil dans six classes fonctionnelles et bien équipées. Cette réflexion de regroupement et/ou de restructuration de site doit se poursuivre. Nous avons déjà avancé dans cette voie, je suis persuadée que ce sont de telles opérations qui permettent une bonne gestion du patrimoine scolaire. J'en profite pour confirmer que la Municipalité a dernièrement décidé de mener une restructuration complète du groupe scolaire Saint-Claude. Pour ce lourd programme de plus de 23 millions de francs, les études seront menées rapidement et la première tranche de travaux devrait pouvoir commencer en 2000. Pour les crédits d'investissement, ceux-ci aussi ont été accrus et ils ont permis de lancer par exemple une opération de renouvellement du mobilier. Il y a beaucoup à faire encore mais nous pouvons déjà mesurer la satisfaction des bénéficiaires. Pratiquement toutes les classes de CM2 ont pu être rééquipées et chaque réfection lourde des locaux est accompagnée d'une livraison de mobilier neuf.

Le renouvellement des jeux de cour en maternelle se poursuit également. Comme la Municipalité s'y était engagée, le programme devrait pouvoir être bouclé grâce aux deux budgets à venir. Cette année, ce sont 950 KF qui ont été consacrés à cette opération.

Autre avancée : dans le cadre des crédits de fonctionnement, chaque école ou groupe scolaire a été doté d'une photocopieuse, élément indispensable à la nouvelle pédagogie. C'est ainsi que 130 photocopies par élève et par an pour les maternelles, 250 pour les élémentaires, sont prises en charge par le Service Enseignement. Ceci bien sûr s'ajoute aux crédits destinés à l'achat du matériel pédagogique, des manuels, etc.

La signature en juillet du Contrat Educatif Local a concrétisé les moyens que la Ville met dans divers secteurs au service des jeunes. Pour sa part, la délégation participe à hauteur de 14 millions à la mise en place de ce dispositif. Elle adhère totalement aux principes de solidarité, de proximité et de mixité sociale qui ont guidé l'élaboration de ce contrat citoyen.

Enfin, grâce au Réseau LUMIERE, les nouvelles technologies de l'information arrivent dans nos écoles. Le projet initial évalué dans huit sites a montré la pertinence de continuer à un niveau plus important. Nous avons pour objectif de doter chaque école élémentaire d'un nombre conséquent de postes informatiques. Une convention, signée par les différents acteurs de ce projet et une journée d'information auprès des enseignants illustreront bientôt et concrètement mes propos. Je tiens donc à remercier ceux qui ont été à l'écoute de mes remarques, de mes souhaits, vous Monsieur le Maire, le Premier Adjoint et mes collègues en charge des différentes délégations avec qui nous travaillons. Nos députés ont également accompagné des projets précis tels que salles de bibliothèque centre de documentation ou salle informatique, merci à eux également.

Malgré les points positifs énumérés, il ne faut pas faire dans l'autosatisfaction. Certes, le travail avance mais il reste beaucoup à faire. L'éducation des petits Bisontins doit apparaître comme un souci prioritaire. Je solliciterai donc sans cesse le soutien de tous, pour mener à bien cette tâche qui me tient tant à coeur. Le patrimoine vieillissant nécessite de lourds travaux, il faut meubler de neuf de très nombreuses classes, l'opération informatique nécessite de gros travaux d'électricité et de sécurité, l'achat de mobilier spécifique. Il nous faut aussi rester performant en matière de restauration scolaire et toujours respecter au plus près les normes dans ce domaine si sensible. Et cette liste n'est pas exhaustive! Je terminerai donc par une formule du monde scolaire dans lequel je suis complètement immergée: en progrès certes mais peut encore, doit encore mieux faire même si Ségolène ROYAL n'est plus d'accord avec la formule, je la prends à mon compte et j'espère que vous l'entendrez bien. Je compte donc sur vous pour relever le défi et je vous remercie de votre écoute.

M. LE MAIRE : Merci Danièle. Je crois que voilà très rapidement esquissée la rentrée scolaire de cette année. Je voudrais à mon tour remercier Danièle TETU qui s'en occupe très sérieusement depuis déjà quelques années, et tous les services dont elle a la charge. Quand on sait comment fonctionnent nos restaurants scolaires, c'est exemplaire, je le cite souvent et l'on en est ébahi. A la dernière conférence des délégués départementaux de l'Education Nationale, on a, n'est-ce pas Marcellin, parlé effectivement, sur le thème de la rencontre de la restauration scolaire. Je leur ai laissé un dossier sur le fonctionnement de nos restaurants scolaires en leur disant de les prendre en exemple dans toutes les régions de France puisqu'était représenté l'ensemble des responsables de l'hexagone.

En conclusion, je dirai qu'on peut toujours faire mieux. Aussi, nous poursuivrons nos efforts car nous avons toujours eu cette priorité, c'est vrai, ici à Besançon, de la qualité de l'enseignement et de l'environnement que nous donnons à nos écoles.

Monsieur JACQUEMIN, il s'agit d'une communication, ce qui généralement ne donne pas lieu à commentaire. Si c'est une suggestion je vous l'autorise, exceptionnellement parce que c'est vous !

M. JACQUEMIN : Vous commentez vous-même cette rentrée ; aussi je pense qu'on peut dire un petit mot, pour se réjouir bien sûr qu'elle se soit bien passée mais aussi préciser qu'elle s'est faite dans un contexte de décrue permanente des effectifs, tant en maternelle qu'en primaire.

M. LE MAIRE: Ça, ce n'est pas de notre faute!

M. JACQUEMIN: Je n'accuse personne mais je pense que c'est tout de même un constat qu'il faut relever parce qu'il traduit l'évolution démographique de la Ville de Besançon.

A l'occasion des résultats du recensement, vous avez fait quelques commentaires en disant que l'agglomération ne se porte pas trop mal, Besançon ne perd pas d'habitant, dont acte. Néanmoins, je souhaiterais qu'on prolonge la réflexion que vous avez commencé à faire publiquement en la détaillant un petit peu par tranches d'âge afin de voir comment elles évoluent, notamment pour les classes les plus jeunes car ce sont elles qui demain assureront l'avenir de la Ville.

Cette décrue des effectifs depuis 1993-1994, 20 % sur les maternelles et 30 % sur les primaires est un phénomène qui mérite d'être relevé en Conseil Municipal et j'aurais souhaité que parallèlement une communication nous soit faite sur l'évolution de la démographie par tranches d'âge, en fonction des commentaires faits par l'INSEE.

M. LE MAIRE : Dès que nous aurons, ce qui n'est pas le cas actuellement, de l'INSEE les résultats précis et complets du recensement de 1999, nous ferons ce genre d'étude pour voir effectivement dans quelles tranches d'âge se répartissent les 3 300 habitants supplémentaires recensés à Besançon. Je crois que ce sera intéressant ; merci de cette intervention très positive.

M. BONNET : Vous dites qu'il s'agit d'une communication donc sans débat. Je crois savoir que les élus de l'Opposition n'ont pas été conviés à une Commission Enseignement récemment, donc quand peut-on débattre de l'enseignement ?

M. LE MAIRE : Quand l'Adjointe l'aura décidé. Aujourd'hui, elle nous fait une communication sur les conditions dans lesquelles s'est effectuée la rentrée, ce n'est pas un débat, c'est une communication.

Mme TETU: Avec la Commission bien sûr, nous travaillons sur l'évolution et la préparation de la rentrée et nous avons fixé, les commissaires ne sont pas encore informés, la date de la prochaine réunion de la commission, au 8 octobre prochain, pour information Monsieur BONNET puisque vous n'en faites pas partie.

M. LE MAIRE: Il ne fait pas partie de la commission?

Mme TETU: Non!

M. LE MAIRE: Donc il parle pour son voisin qui est absent.

Dont acte.

Récépissé préfectoral du 27 septembre 1999.